



## **Communauté urbaine en quête de nom, agglomération en quête d'identité : de la « Courly » au « Grand Lyon »**

### **Résumé**

Les noms que se donne la Communauté urbaine de Lyon, depuis sa création (1.1.1969) jusqu'à aujourd'hui, sont de bons révélateurs de la manière dont elle conçoit son rôle et ses missions. Le sigle COURLY, adopté en 1971, exprime bien l'identité technique d'un établissement qui se préoccupe peu à ses débuts de communication. Même si ce sigle est « muet » (comment reconnaître les deux premières lettres de « communauté urbaine de Lyon » quand on n'habite pas l'agglomération ?), il va marquer pendant 20 ans les esprits des agents et habitants de l'agglomération. Mais lorsque débute en juin 1989 le mandat de Michel Noir, sous le signe du rayonnement international et que se renforce le pouvoir d'agglomération, il est manifeste que ce nom n'est plus en phase avec ce que souhaite devenir la communauté urbaine. Une nouvelle appellation, « Grand Lyon », est inventée. Malgré quelques oppositions de nature politique au départ, il va s'imposer : il permet d'identifier un territoire, et de valoriser ses acteurs et initiatives en leur donnant une nouvelle visibilité.

### **Sommaire**

I- « Grand Lyon », un nom qui surgit lors du débat sur la création de l'établissement, puis va dormir pendant un quart de siècle (1966)	p.3
II- Place à l'éсотérisme administratif... la courly (1971)	p 3
III- Courly, un sigle qui finit par faire signe	p 4
IV-Avec le mandat de Michel Noir (1989-1995), la communauté urbaine entend changer d'ère : il lui faut un nouveau nom qui traduise sa nouvelle ambition	p.5
V- Le temps de la polémique : le « Grand Lyon », expression de l'impérialisme lyonnais ?	p.6
VI- « Grand Lyon » : un nom aux avantages indéniables	p 9
VII- Pas de nom sans logo, à l'ère du tout communication	p 10
VIII- Nouvelle mue : un habit en rouge et noir (2003)	p.11
IX- Une bannière pour la métropole	p.13
Ressources utilisées	p.14

**Cédric Polère**  
**avril 2008**

## **40 ans du Grand Lyon : un récit à partager**

Après avoir créé une communauté de moyens il y a 40 ans de cela, sous l'impulsion de l'Etat, le Grand Lyon constitue aujourd'hui une communauté de projets autonome, reconnue pour son efficacité dans la gestion d'un territoire qui regroupe 57 communes et plus de 1,3 millions d'habitants. Mais l'histoire ne s'arrête jamais : cette collectivité reste en devenir et l'enjeu est désormais de constituer une véritable **communauté de destin**, inscrite dans le grand bassin de vie de l'agglomération, à savoir le territoire qui, de Saint-Etienne à Ambérieu-en-Bugey, de Vienne à Villefranche-sur-Saône, regroupe plus de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants rapprochés par les réalités de la vie quotidienne, mais aussi par la nécessité de former une masse critique capable de maintenir la capacité d'innovation et le rang du Grand Lyon dans le contexte de la concurrence internationale du 21<sup>e</sup> siècle. Pour y parvenir, il s'agit non seulement de partager collectivement des projets, mais aussi de se doter de racines communes.

C'est pour nourrir cette ambition que la Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon a engagé, en lien avec le Service des archives et le Service de la communication interne, un travail de fond visant à écrire une première histoire de l'institution. L'idée est de rassembler et d'organiser les nombreux éléments de cette histoire qui existent déjà de manière éparse, afin de les rendre intelligible par un large public à travers une mise en récit.

A partir des documents d'archives disponibles dans et hors de l'institution (débat et délibérations de l'assemblée communautaires, journaux internes, archives de la presse locale et nationale, dossiers techniques produits par les différents services, fonds photographiques et filmographiques ...) ; de thèses et travaux d'étudiants sur l'histoire urbanistique ou politique de l'institution ; et enfin de recueils de témoignages rendant compte de la mémoire encore vivante du Grand Lyon (interviews d'agents et de retraités de la Communauté urbaine, d'élus ou ex-élus, de professionnels ayant travaillé sur les grands projets d'agglomération), une **chronologie générale** des mandatures, des réalisations et des événements marquants a été établie. Des **axes thématiques** ont été définis, qui sont autant de fils conducteurs pour analyser le passé et ouvrir sur l'avenir.

Ont ainsi été repérés :

- des **permanences** heureuses dans cette histoire : la culture du pragmatisme et de l'expérimentation ; une forte propension à l'innovation technique, en même temps qu'à l'adaptation ingénieuse de techniques venues d'ailleurs ; une capacité à porter des grands projets et à agir malgré le risque ; le sens de la conciliation, qui permet de dépasser les conflits entre intérêts politiques, territoriaux et institutionnels ; la continuité des politiques publiques, condition pour agir sur le long terme... ;
- des **dynamiques de changement** : d'une appréhension mécaniste et technicienne de l'urbain à une approche plus sensible, prenant en compte la complexité, notamment au travers de la concertation avec la population ; de la tutelle de l'Etat à l'affirmation d'un pouvoir d'agglomération autonome ; l'extension des compétences et l'affirmation de nouvelles vocations de la Communauté urbaine au fil des ans ; « l'internationalisation » du Grand Lyon...

Ces permanences et dynamiques de changement, qui peuvent être considérées comme fondatrices d'un projet et d'une vision du futur, se manifestent de mille manières dans les moments-clefs de l'histoire de l'institution, et plus généralement de l'agglomération. La présente note éclaire l'une de ces étapes. Articulée à de nombreux autres textes, elle est l'un des éléments qui doivent permettre de constituer la trame de ce grand récit à partager...

## Introduction

« Communauté urbaine de Lyon » : c'est encore aujourd'hui l'appellation juridique de l'établissement créé le 1<sup>er</sup> janvier 1969, en vertu de la loi du 31 décembre 1966. Ce nom accole trois mots chargés de sens quand on les prend un à un (communauté est un mot aussi magnifique que celui d'urbanité, quand à Lyon, il porte 2000 ans d'histoire !), mais il est long à qui veut communiquer, « institutionnel », et peu singularisant vis-à-vis des autres communautés urbaines française, de Lille, du Mans, etc. C'est la raison pour laquelle, d'autres appellations ont été imaginées, ceci avant même que l'établissement entre en fonction !

### **I- « Grand Lyon », un nom qui surgit lors du débat sur la création de l'établissement, puis va dormir pendant un quart de siècle (1966)**

A Lyon, dès le début de l'année 1966, la presse et des élus utilisent le terme « Grand Lyon », qui évoque en termes explicites le projet d'une communauté urbaine autour de la ville centre : quand Etienne Gagnaire, maire de Villeurbanne et président de l'association des maires du Rhône, réunit le 28 juin 1966 les 60 maires concernés par le projet, L'Echo titre : « mercredi soir, assemblée des maires du Grand Lyon ». Durant l'assemblée, Marcel Houët, maire de Vénissieux s'inquiète d'une possible disparition de « nos communes au profit du Grand Lyon ». Près de deux mois plus tard, le 8 septembre, Max Moulins, préfet de région qui vient plaider le projet de loi devant les instances économiques et sociales lyonnaises, s'écrie « comme je voudrais pouvoir emmener les maires des soixante communes de la communauté en hélicoptère au dessus du Grand Lyon... ».<sup>1</sup> Ce nom, qui désigne alors le périmètre couvert par la communauté urbaine et non l'établissement public lui-même, est ensuite oublié, pendant presque un quart de siècle.

### **II- Place à l'érotisme administratif... la courly (1971)**

Un sigle va pourtant s'imposer et acquérir, malgré son caractère administratif, sa place non seulement dans la tête des élus et agents de la communauté urbaine, mais aussi dans celle des habitants de l'agglomération. En effet, dès que la Communauté urbaine se met en place le 1<sup>er</sup> janvier 1969, il devient évident que le nom complet de « Communauté urbaine de Lyon » est long... Il est fastidieux de le répéter à longueur de pages dans les courriers. Il faut adopter un sigle. Alors que d'autres communautés urbaines ont simplement accolés les premières lettres de leur nom (la communauté urbaine de Strasbourg s'appelle encore aujourd'hui CUS, la communauté urbaine du Mans utilise le sigle CUM, la communauté urbaine de Brest se nomme initialement CUB...), celui de CUL pour Communauté urbaine de Lyon est inenvisageable. Un choix est fait le 16 avril 1971, lors d'une séance du bureau de la Communauté.

*« M. Meulet [secrétaire général] expose que sur le plan administratif, l'absence de sigle pour la Communauté, lorsqu'il y a échange de correspondance avec tous les services extérieurs, pose des problèmes. Aucune décision définitive n'ayant été prise, différents signes ont été donnés à la Communauté urbaine de Lyon. Il estime*

---

<sup>1</sup> Trait d'Union, n°12, déc 1994.

qu'il est temps de faire connaître le sigle définitif de la Communauté urbaine de Lyon. Il suggère, soit COMURLY, soit COURLY. La majorité des membres du bureau se montre favorable à l'appellation suivante : COURLY ».<sup>2</sup>

Le sigle de la Communauté urbaine de Lyon est exactement : co.ur.ly<sup>3</sup>, obtenu en accolant les deux premières lettres de chacun des trois mots de son nom. On le verra aussi écrit « COURLY » et « CoUrLy ».

### III- Courly, un sigle qui finit par faire signe



Plutôt ésotérique, le sigle courly s'impose malgré tout aux habitants de l'agglomération, à force d'être affiché dans les chantiers de voirie, d'eau, d'assainissement, sur les quelques 140 000 poubelles que compte l'agglomération..., mais aussi lors des multiples cérémonies (remise de médailles aux sapeurs-pompiers, inauguration d'équipements...), expositions à l'Hôtel de communauté sur le travail de l'établissement, visites demandées par les écoles (usine des eaux, stations d'épuration, centre d'échanges de Perrache...), publications comme *Courly-informations* à partir de 1976, campagnes d'affichages, émissions de radio... sur les missions de la communauté urbaine.

La nécessité de faire connaître aux habitants de l'agglomération les missions de l'établissement public amène, en septembre 1980, à créer le personnage de Courlyno. Ce sympathique pic-vert (il est en fait bleu), dont la salopette est marquée d'un grand « C » comme communauté, apparaît au fil des mois dans *Courly-Information*, distribué à près de 500 000 exemplaires. Des campagnes d'affichages utiliseront la mascotte pour présenter les différents métiers urbains (« Allo le 18 ? Sapeurs-pompiers, j'écoute... », etc.). Une bande dessinée (« Courlyno et compagnie »), expliquant fonctions et rôle de la communauté urbaine (1984, dessin et scénario J. Mathieu)<sup>4</sup> sera même distribuée dans les écoles comme outil pédagogique, et vendue chez les marchands de journaux.

### IV- Avec le mandat de Michel Noir (1989-1995), la communauté urbaine entend changer d'ère : il lui faut un nouveau nom qui traduise sa nouvelle ambition

Michel Noir, élu maire de Lyon, puis président de la Communauté urbaine de Lyon (le 5 juin 1989), est, contrairement à son prédécesseur Francisque Collomb, un maire médiatique, qui entend incarner une nouvelle génération d'élus. Élu avec

<sup>2</sup> Extrait du procès verbal de la réunion du Bureau du 16 avril 1971 – 1755 W003.

<sup>3</sup> Séance du bureau du 16.4.1971, 1755W003.

<sup>4</sup> La bande dessinée est conservée aux archives communautaire : 998 W553. Un film de 35mm « COURLYNO » (2 X 5 mn) a par ailleurs été réalisé à la commande de la Courly par Patrice Monnet (CLC-SETIC).

quatre priorités pour son mandat : habitat-logement social, écologie urbaine, développement économique, déplacements urbains, il renoue avec des grands projets (ses principales réalisations seront le périphérique Nord et la Cité internationale). L'accent est mis dans le plan de mandat sur le réaménagement des espaces publics centraux, et la mise en valeur esthétique et environnementale de la ville (Plan Lumière, Plan Bleu, Plan Vert). L'amélioration de l'image urbaine doit favoriser l'attractivité économique et touristique de Lyon. Il entend aussi moderniser le fonctionnement de la communauté urbaine.

Or, le sigle courly ne dit rien de ce projet de faire entrer l'établissement dans une nouvelle aire, en fait ne dit rien du tout à qui n'habite pas dans l'agglomération : comment deviner qu'il renvoie au territoire lyonnais quand on est un entrepreneur américain démarché par l'ADERLY (Agence pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise), ou un urbaniste du Maghreb qui travaille avec l'Agence d'urbanisme de Lyon dans le cadre de la coopération décentralisée ? Le sigle courly ne fait pas référence à la ville de Lyon, ce qui est dommage vu la réputation de Lyon en Europe et de par le monde.

Dès le 5 juin 1989, le Président Michel Noir explique en séance publique sa volonté de changer le sigle de la communauté urbaine :

*« Je fais volontiers mienne la suggestion, émise par certains de nos collègues, de trouver peut-être un nouveau sigle, voire un nouveau nom, à notre Etablissement public. Le mot « COURLY » évoque un oiseau, certes sympathique mais dont le vol, un peu pataud, n'image guère la vitesse et l'énergie. Nous devons peut-être être imaginatif et faire mutuellement des propositions. »* (extrait du discours de M. Noir en séance publique du conseil du 5 juin 1989 ; BOC, Août-sept 1989, p. 597, colonne G, 2<sup>ème</sup> alinéa)

Il faut se mettre d'accord sur un nom *« qui traduise nos valeurs, nos principes et notre ambition »* explique, six mois plus tard (séance du 18 décembre), M. Rigaud, vice-président à la politique générale de la stratégie d'agglomération.

En 1990, trois formules sortent du chapeau du groupe de travail présidé par le publicitaire Alain Chaboud, Conseiller à Villeurbanne : « Lyon – Métropole », « Lyon – Communauté » et « Grand Lyon ». Michel Noir expliquera comment le choix s'est porté sur la dernière formule : *« nous avons opté pour le Grand Lyon car il était plus facilement utilisable par d'autres. Effectivement, il est beaucoup plus facile pour une commune de dire « commune du Grand Lyon », c'est plus ramassé et il sera plus facile de communiquer. C'est aussi vrai pour une entreprise que pour une commune. La vertu d'un label, d'une marque ou d'un sigle, c'est de pouvoir être utilisé de façon abrégée parce que l'on ne communique pas avec une appellation juridique. »* (séance du conseil de la communauté urbaine de Lyon du 23 sept. 1991)

Le père de la nouvelle formule est le maire de Collonges-au-Mont-d'Or, Michel Cretin. En fait, cette trouvaille n'est guère originale, elle reprend le principe adopté par plusieurs métropoles européennes et américaines : Greater London, Greater Philadelphia... Depuis la fin des années 80, le thème des « villes internationales » et de la « métropolisation » est récurrent dans le discours des grandes villes françaises. Néanmoins, la communauté urbaine de Lyon anticipe largement le mouvement des autres communautés urbaines françaises : ce n'est qu'en 1997 que la communauté urbaine de Lille se rebaptise Lille Métropole Communauté urbaine, en 2000 que Bordeaux, à contre courant du mouvement qui consiste à se revendiquer du statut de métropole, abandonne le titre de Bordeaux Métropole pour s'intituler CUB, en 2004 que la communauté urbaine de Brest se rebaptise

Brest métropole Océane, en 2005 que la communauté urbaine du Mans s'appelle Le Mans Métropole Communauté urbaine...

L'appellation Grand Lyon est adoptée à la suite d'une consultation des différentes communes et des groupes politiques (en mai-juin 1991, M. Noir écrit à tous les maires et aux présidents de groupes pour leur faire part des résultats du groupe de travail et du choix de l'appellation « Grand Lyon »).

Durant l'année 1991, le slogan « Grand Lyon » est diffusé sur différents supports de communication, le point d'orgue de cette communication étant la campagne menée du 25 juillet à fin août 1991 par la communauté urbaine de Lyon, pour changer une image qui colle au « bouchon de Fourvière » (campagne par voie de télévision avec 180 spots diffusés, par voie d'affiches et de radio)

## **V- Le temps de la polémique : le « Grand Lyon », expression de l'impérialisme lyonnais ?**

Ce n'est que le 23 septembre 1991 que le conseil de la communauté urbaine discute en séance plénière de la nouvelle appellation « Grand Lyon » (Bulletin Officiel de la Communauté Urbaine n°208, nov-déc. 1991), diffusée depuis plusieurs mois par les médias et en fait admise tacitement par les élus. A la fin de la séance, le moment dédié aux « questions diverses » est consacré à « la campagne de communication du Grand Lyon ». Le groupe socialiste, communiste et les Verts (en la personne d'E. Tête) s'expriment tour à tour, avant de laisser la parole à la majorité. Le débat est avant tout politique.

Au nom du groupe socialiste, Jean-Jack Queyranne critique le manque de transparence et de débat au sein du conseil de communauté sur ce choix, et la procédure de passation du marché public de la campagne de communication. Il se dit « à la limite, pas hostile à cette dénomination », mais émet de nombreuses critiques, revenant à plusieurs reprises sur le thème de l'impérialisme de la ville centre : « *Cela pose une foule de problèmes : la dimension de l'agglomération lyonnaise, ses limites, ses pouvoirs. J'ai l'impression, Monsieur le Président, qu'à travers cette campagne, vous avez peut être cherché à mettre en évidence des aménagements réalisés avec le concours de l'Etat, du Conseil général, des sociétés d'autoroutes sur l'agglomération lyonnaise mais que, surtout, l'objectif était d'imposer une image qui était celle du président du Grand Lyon* ». Son hostilité avait d'abord été manifestée dans une lettre du 2.7.1991 de réponse au courrier de M. Noir concernant la nouvelle dénomination. L'argument de l'impérialisme lyonnais est largement porté dans la presse lyonnaise.

### **Lyon Figaro titre le 11 septembre 1991 : « *La chasse au Grand Lyon est ouverte* »**

*« Piqués au vif par la nouvelle appellation de la Communauté urbaine, les élus de l'opposition s'en prennent à Michel Noir. [...] J.-J. Queyranne, président du groupe PS au conseil de communauté et maire de Bron déclare « Il y a déjà un terme qui existe. Michel Noir s'impose en super-maire d'une super-commune, nous ne pouvons pas l'accepter, c'est une usurpation de titre. Il est comme un empereur romain qui a tendance à annexer les provinces. [...] Pour René Lambert, maire PS de Francheville, « Le Grand Lyon s'apparente moins à l'idée de grandeur de la ville qu'à la volonté de grandeur de l'homme ».*

Un tel argument n'est pas sans portée alors que les communes périphériques de Lyon ont la mémoire de l'impérialisme lyonnais et de tentatives d'annexion qui ont eu lieu au début du 20<sup>ème</sup> siècle sur Villeurbanne et d'autres communes

périphériques. Il est par ailleurs indéniable que M. Noir entend renforcer le pouvoir d'agglomération, et étendre l'influence de Lyon et de la communauté urbaine au-delà du périmètre des 55 communes, notamment par le biais de la Région Urbaine de Lyon (RUL) qui couvre l'ensemble de l'aire urbaine. Cette polémique se nourrit aussi, évidemment, des antagonismes politiques (les joutes verbales entre Michel Noir et Jean-Jack Queyranne lors des séances du conseil communautaire annoncent le combat à venir pour les élections municipales de 1995).

Le leader lyonnais du Parti socialiste Gérard Collomb avait pour sa part pris ses distances avec ses camarades en se déclarant favorable à l'appellation « Grand Lyon », dans une tribune libre (Le Progrès, 27.9.1991). Son argument principal, est, comme M. Noir, celui de la concurrence entre métropoles. Mais il récuse la méthode : *« la construction d'une véritable agglomération lyonnaise est donc une nécessité. (...) « Le Grand Lyon » : il nous faut être d'accord sur l'idée, je dirai même parce que je n'ai aucun fétichisme des noms que je serais volontiers d'accord sur l'appellation si la façon même dont elle a été introduite, subrepticement, presque en contrebande, ne laissait justement mal augurer de la méthode qu'on entend employer pour construire l'agglomération »*. A l'instar des communistes (voir le compte rendu de la séance plénière et « Le débat sur le « Grand Lyon ». Le point de vue de Maurice Charrier », Le progrès 24.9.1991) il demande qu'un débat s'engage avec les communes pour lui donner une réalité politique.

Toujours durant la séance du conseil du 23 septembre, le maire (PS) de Villeurbanne, Gilbert Chabroux, poursuit l'analyse du terme « Grand Lyon » comme expression de la volonté de pouvoir du maire de Lyon : *« je m'interroge sur les intentions cachées de cette appellation Grand Lyon. (...) Vous avez décidé qu'il y a avait identification du Grand Lyon et de la COURLY, pour que vous puissiez vous autoproclamer président du Grand Lyon. Vous vous appropriez la Communauté urbaine en considérant qu'elle est une extension de la ville de Lyon. Je pose alors plusieurs questions : peut-il y avoir une limite au Grand Lyon et à cette ambition que vous manifestez ? Où commence le Grand Lyon et où finit-il ? »* Il estime que le Grand Lyon, en tant qu'aire d'influence et d'attraction lyonnaise, va bien plus loin que le périmètre de la communauté urbaine, ce qui pose la question de l'association RUL (Région Urbaine de Lyon). Le nom n'est donc pas approprié. Comme JJ Queyranne, il critique la personnalisation du pouvoir *« il y a un glissement dangereux vers la personnalisation du pouvoir »* et estime enfin que la dénomination « Grand Lyon » va à l'encontre de la reconnaissance des communes, en posant trop fortement l'échelon supracommunal.

Le groupe communiste est en revanche nettement moins critique. M. Robert Géa, premier adjoint au maire de Vaulx en Velin explique même le sens et l'intérêt de l'appellation « Grand Lyon » ! Il en appelle au renforcement des compétences tant communales qu'intercommunale, et au remplacement de la communauté urbaine par une institution plus large géographiquement, élue au suffrage universel ! André Gerin (Vénissieux) soutient également M. Noir.

Quant à E. Tête (Verts), comme presque toujours en opposition à Michel Noir, il dresse l'éloge du mot « communauté » !

Sans surprise, la majorité RPR-UDF est favorable à la nouvelle appellation, et se fait l'écho de l'approbation des milieux économiques. M. Chaboud, élu de Villeurbanne, expose l'intérêt de l'appellation « Grand Lyon », la nécessité pour les habitants et acteurs économiques des communes d'ajouter « près de Lyon » quand ils indiquent leur localisation, ce qui a conduit des villes à rajouter Lyon à leur

nom, l'aéroport de Bron de s'appeler Lyon-Bron, celui de Satolas de s'intituler Lyon-Satolas, le club de basketball de Villeurbanne (ASVEL) de mettre Lyon dans son nom... « *Je ne peux, en tant que personne, perdre mon identité villeurbannaise mais par contre, je suis conscient — comme nous tous — de l'obligation, sur le plan national et international, de parfaitement me situer géographiquement sans perdre la personnalité de ma ville. Je ne veux pas que l'on dise : « Villeurbanne ? Ah, oui ! Villeurbanne dans la banlieue lyonnaise » comme l'on dit « Issy les Moulineaux dans la banlieue de Paris ». Je préfère que l'on dise bien haut : « je suis de Villeurbanne, première commune du Grand Lyon », ou « commune du Grand Lyon ». (...) le Grand Lyon dont il s'agit n'est qu'un terme générique permettant de mieux situer nos communes géographiquement ».*

M. Jean-Philippe Delsol (UDF) défend l'intérêt de la nouvelle appellation : « *le Grand Lyon n'est qu'une marque, un label, comme la COURLY elle-même* » ; « *j'ai tendance à dire que COURLY n'est qu'un « machin » ; le Grand Lyon c'est tout de même mieux, c'est l'expression d'un grand projet, c'est l'image d'une communauté dynamique. Le Grand Lyon c'est un repère géographique, surtout à l'échelon international et chacun sait combien cela est important, notamment pour les acteurs économiques mais pas seulement pour eux.* » « *Le ROC [élus UDF et apparentés] avait proposé le premier de donner un nom à l'agglomération. Nous avons proposé Lyon-Communauté, Lyon-Métropole ou Grand Lyon et c'est ce dernier qui fut retenu* ».

Il étaye ensuite sa conviction que l'ambition métropolitaine n'est pas contradictoire avec la préservation des identités communales, s'employant à contrer l'argument d'une appellation qui sert avant tout la ville centre et son maire : « *La fortune du Grand Lyon sera de conserver et de valoriser les richesses de toutes ses composantes, pas de les méconnaître.* »

Plusieurs élus estiment ce débat sans intérêt, ce qui peut étonner alors qu'il porte finalement sur la manière dont l'établissement envisage son avenir. Dernier orateur, Michel Noir essaie de désamorcer les critiques et explique brièvement le sens de la démarche<sup>5</sup>.

## **VI- « Grand Lyon » : un nom aux avantages indéniables**

Si le nom de Grand Lyon n'a, pas plus que celui de courly, de valeur juridique, il a incontestablement des avantages : « *C'est simple, c'est clair, c'est une bonne idée qui semble aller de soi* » résume le publicitaire Marc Requien, interrogé par Lyon Figaro. Ce nom autorise une identification immédiate au territoire de la seconde agglomération de France, alors que les termes « communauté urbaine » ou « courly » ne faisaient pas référence à un territoire. Il permet ensuite de promouvoir l'agglomération, de faire mieux reconnaître l'importance de la communauté urbaine dans la vie de l'agglomération.

Il a l'avantage de se traduire dans toutes les langues. Il donne une image plus dynamique à l'établissement, et induit l'idée que l'agglomération a une identité, alors que le sigle courly indiquait seulement une identité administrative ou technocratique. Avec le sigle courly, il aurait été moins facile de mettre en avant l'idée d'une communauté de destin.

Il permet aussi à l'ensemble des acteurs du territoire, les entreprises, les associations... de bénéficier de l'image de la métropole. L'intérêt de se voir identifier et valoriser nationalement et internationalement par référence à une

---

<sup>5</sup> Voir aussi Lyon Libération, 24.09.1991, « Débat tardif pour le « Grand Lyon » », et Le Monde, 25 sept. 1991, « Le « Grand Lyon » tourne court ».



localisation dans l'agglomération de Lyon avait d'ailleurs amené, avant l'invention du terme « Grand Lyon », l'agence de publicité HDM située à Ecully a indiqué sur son papier-à-lettre « Lyon-Ecully », le terrain de golf de Chassieu à s'appeler « Golf de Lyon-Chassieu », des communes à demander par courrier au maire de Lyon la possibilité d'utiliser le nom « Lyon » dans leur communication. Lors d'une délibération en conseil municipal de Lyon, il avait été décidé à l'unanimité que les communes pouvaient utiliser ce nom à leur convenance sur leur papier à lettre. Dès 1990, le maire de Charbonnières-les-Bains fait figurer sur son papier à lettre municipal la mention « Charbonnières les Bains, ville du Grand Lyon »<sup>6</sup>.

Bref, comme le rappelait M. Chaboud, de nombreux acteurs de l'agglomération accolaient Lyon au nom de leur commune. Avec l'intitulé « Grand Lyon », l'établissement public et les acteurs de l'agglomération n'ont d'autre choix que d'être solidaires, puisque le Grand Lyon rayonne à partir du rayonnement de ses acteurs, et qu'inversement les acteurs bénéficient du rayonnement et de l'attractivité lyonnaise, et des actions organisées par le Grand Lyon (par exemple à New York au moment de la biennale de la danse France-Etats-Unis). De fait, il y a un intérêt partagé à communiquer en affichant son identité lyonnaise.

## **VII- Pas de nom sans logo, à l'ère du tout communication : l'expression « Grand Lyon » s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle**

Michel Noir avait, en 1990 fait adopter un nouveau logo pour la Ville de Lyon, censé traduire la nouvelle dynamique qu'il engage. Jean-Claude Parmeland, photographe et publicitaire, avait été sollicité par la direction de la communication de la ville de Lyon pour réaliser le logo : « *Le blason de la Ville de Lyon datait du 19<sup>ème</sup> siècle, explique Parmeland. Le nouveau logo que j'ai réalisé devait exprimer cette impulsion, montrer qu'il y avait une nouvelle dynamique à Lyon. Le dessin, déstructuré, représentait la façade de l'Hôtel de Ville, rapidement évoqué à coups de crayon très vifs rehaussés de bleu, de jaune et de rouge. Ces couleurs avaient pour intention d'évoquer un axe d'orientation tourné vers l'autre grande métropole du sud : Barcelone.* » (retrouvez l'entretien sur Millénaire3).



Le logo du Grand Lyon est réalisé moins d'un an plus tard par le même créateur (approbation de la charte graphique par les élus communautaire lors de la séance du 11 mai 1992), à partir du code couleur du logo de la Ville de Lyon, pour indiquer synergie et cohérence entre les deux entités. Le jaune, bleu, rouge sont déjà présents dans le logo de la ville de Lyon, mais comme il faut quatre couleurs pour écrire « Lyon » avec une couleur par lettre, le vert est ajouté pour le « N ».

---

<sup>6</sup> Bulletin Officiel de la Communauté Urbaine de Lyon, séance publique du Conseil de communauté 23.9.1991.



Le logo du Grand Lyon reproduit la topographie de l'agglomération, et forme donc l'équivalent iconique des termes « Grand Lyon » : le « L » représente la colline de Fourvière et l'Ouest lyonnais, le « Y » le confluent, le « O » le cœur de Lyon, et le « N » l'Est lyonnais, axe de développement de l'agglomération.

Néanmoins, paradoxe à une époque où la communication est un leitmotif à la communauté urbaine, le logo communique mal, en tout cas hors des frontières de l'agglomération ! En 1993, un sondage réalisé auprès des agents de la communauté urbaine indique qu'ils trouvent certes le logo réussi (à 78%), mais qu'ils comprennent mal sa signification : certains y voient le dessin de la presqu'île avec ses fleuves avec l'Est et l'Ouest lyonnais, d'autres simplement l'écriture Lyon, d'autres enfin l'écriture *et* la représentation topographique de Lyon. Si l'on comprend facilement que le bleu symbolise l'eau, comment savoir que le rouge, « couleur violente », rappelle l'insurrection des ouvriers en soie de la Croix-Rousse en novembre 1831 ?

### VIII- Nouvelle mue : un habit en rouge et noir (2003)

En 2003, alors que le Grand Lyon accentue son ouverture au monde, et que le monde ignore tout (si tant est qu'il puisse décrypter le logo !) des subtilités de la topographie lyonnaise, que les codes graphiques ont par ailleurs changé avec les sensibilités, les dirigeants de la communauté urbaine décident d'organiser un concours de création graphique. Après quelques péripéties (l'image d'abord choisie est celle d'un tourbillon), le studio espagnol Peret en sort vainqueur avec une proposition très simple : écrire en toutes lettres le nom du Grand Lyon<sup>7</sup>.

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

« Le rouge et le noir, couleurs flamboyantes et affirmées, confèrent au logo noblesse, caractère et puissance. Elles traduisent l'affirmation du Grand Lyon sur la scène internationale » explique ainsi Côté cour, côté jardin (Revue interne du Grand Lyon : n°129, juin 2003). Il est notable que l'établissement n'exprime plus le besoin de se référer graphiquement à son territoire. Les habitants et usagers de l'agglomération lyonnaise en ont une connaissance pratique, et les termes « Grand Lyon » évoquent assez facilement l'agglomération lyonnaise, voire la région métropolitaine. C'est d'ailleurs moins un logo qu'une typographie. L'écriture, assez

---

<sup>7</sup> Le logotype du Grand Lyon doit être accompagné de la mention "communauté urbaine" sur les sites destinés à un public communautaire, sans cette mention pour les sites visant à porter l'image du Grand Lyon à l'extérieur de son aire géographique.

froide, complètement dans l'air du temps, a pour caractéristique nouvelle d'être démarquée de l'image de la Ville de Lyon. Le logo de la Ville de Lyon, remis sur l'établi au début du mandat de G. Collomb en 2001, revient en effet au blason historique de la Ville : un lion « d'argent » (blanc) qui est dit rampant c'est-à-dire prêt à bondir, lampassé car la langue est identifiée, avec un fond rouge et bleu.

La nouvelle « identité visuelle » du Grand Lyon apparaît bientôt sur l'ensemble des supports qui véhiculent l'image de la communauté urbaine : documents administratifs, cartes de visite, signalétique urbaine, halle d'accueil, véhicules communautaires, puis récemment Vélo'v...



©Grand Lyon

Aujourd'hui, la terminologie Grand Lyon n'est plus guère contestée, tant ses avantages l'emportent sur ses inconvénients. Pour autant, le nom courly, abandonné en 1991, a du mal à mourir tout à fait. Les agents de l'établissement et les habitants de l'agglomération n'oublient pas facilement 20 ans de courly les uns dans leur travail, les autres dans les multiples détours de l'agglomération ! « Grand Lyon ? Ah ! Tu parles de la courly ? » En 1997, soit six ans après le changement de nom, l'ancien sigle restait si populaire auprès des agents que le service de la communication interne de la communauté urbaine avait organisé un concours de bonnes idées pour la « chasse aux COURLY » (Côté Cour côté jardin, avril 1997, « La chasse aux COURLY continue en douceur ») : « Gagnez la panoplie complète du chasseur de COURLY entièrement siglée aux couleurs du Grand Lyon [sac à dos, coupe-vent, montre, parapluie, tee-shirt et casquette] en nous proposant vos idées pour en finir avec cette abréviation incompréhensible pour des interlocuteurs extérieurs ». Le service communication cherchait à « ringardiser » l'appellation COURLY, relevant par exemple : « il y a bien encore en 1997 des gens qui, en France, parlent en anciens francs... »

## **IX- Une bannière pour la métropole**

Le logotype du Grand Lyon tend à devenir aujourd'hui une bannière de la métropole lyonnaise, et des initiatives stratégiques portées par l'établissement : on retrouve ainsi les exactes caractéristiques de ce logotype dans celui de « Lyon Science », annuaire de l'innovation Lyon Rhône-Alpes réalisé en collaboration avec l'Université de Lyon, et surtout dans « OnlyLyon ». Portée par le monde économique, cette bannière s'appuie sur la collaboration déjà éprouvée au travers de la plate-forme «Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise» (dispositif de gouvernance qui a permis de définir une stratégie autour de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de promotion de secteurs d'excellence). OnlyLyon se définit comme la nouvelle «signature internationale de la métropole lyonnaise», expression de son ambition

de s'installer dans la catégorie des grandes métropoles européennes. L'exact décalque de son logotype sur celui du Grand Lyon est d'autant plus remarquable qu'il fédère la communication de 12 partenaires économiques!



Pour arriver à ce résultat où le nom "Grand Lyon" fonctionne comme une bannière pour un certain nombre d'initiatives et d'acteurs ou institutions, il a fallu toute une série d'inflexions, d'évolutions et d'apprentissages réalisés au sein de la communauté urbaine depuis les années 80 : il a fallu d'abord qu'apparaisse dans les politiques du Grand Lyon l'axe aujourd'hui central du rayonnement international-internationalisation-métropolisation (cette inflexion est faite au moins depuis 1989, début du mandat de Michel Noir) ; que l'établissement acquière, ensuite, une véritable culture du développement économique, là où le Grand Lyon pensait auparavant surtout en termes d'aménagements de zones d'activités (à partir du mandat de Raymond Barre); qu'apparaissent de nouvelles formes de management au Grand Lyon, en particulier l'ingénierie de partenariat (à partir des années 1990); et enfin que la forte capacité à produire une vision stratégique de l'avenir de la région lyonnaise, à la suite des démarches "Lyon 2010", "Millénaire3", "SDE" puis "Lyon 2020" produise ses effets. Ce résultat présuppose aussi l'affirmation d'un pouvoir d'agglomération, et l'adhésion croissante des communes à la communauté urbaine, évolution qui fut rendue possible par la représentation des 55 communes à l'assemblée communautaire à partir de 1983, par le déploiement des politiques d'agglomération et sans doute aussi par l'obtention d'une reconnaissance de la qualité du travail réalisé par les différents services communautaires. Bref, il faudrait sans doute convoquer l'ensemble de l'histoire de la communauté urbaine pour comprendre pourquoi des acteurs publics et privés se placent aujourd'hui de manière aussi nette sous la bannière de la communauté urbaine pour avancer dans leurs projets.

### **Ressources utilisées (classement chronologique)**

Extrait du procès verbal de la réunion du Bureau du 16 avril 1971 (service des archives du Grand Lyon, 1755 W003)

« Les aventures de Courlyno - Courlyno et compagnie », 1984, dessin et scénario J. Mathieu (service des archives du Grand Lyon)

Discours de M. Noir en séance publique du conseil du 5 juin 1989, Bulletin Officiel de la Communauté Urbaine, Août-sept 1989, p. 597, colonne G, 2<sup>ème</sup> alinéa

Lyon Figaro, 11 septembre 1990

Séance du conseil de communauté du 23 septembre 1991, Bulletin Officiel de la Communauté Urbaine n°208, nov-déc. 1991

Côté cour côté jardin, n°25, 1993

« De la Courly...au Grand Lyon » Les dossiers du Grand Lyon n°14, janv. 1994

Trait d'Union, n°12, déc 1994

Côté Cour côté jardin, avril 1997, « La chasse aux COURLY continue en douceur »

Extraits de documents identifiés par le service des archives du Grand Lyon (dossier : appellation « Grand Lyon », origine)

Côté cour côté jardin, n°129, juin 2003 « Le Grand Lyon s'habille en rouge et noir »

Entretien avec Jean-Claude Parmeland, directeur artistique, auteur du premier logo du « Grand Lyon », qui, de 1992 à 2002 va participer à la nouvelle image de l'établissement public. Propos recueillis par Cédric Polère, le 8 février 2008